

-K.D-
TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHENERI

Ruhengeri, le 9 décembre 1957.-

Nº 3773/Fin.7

OBJET:
Commerce en région frontalière.

Monsieur le Commissaire Provincial,
Résident du Ruanda

Ruhengeri



3110

à

K I G A L I

Monsieur le Commissaire Provincial,

Me référant à votre lettre 7171/Dou du 2 décembre, j'ai l'honneur de vous informer que la vérification dont question au dernier alinéa de votre précitée a déjà été faite. Il a été constaté que personne n'a sollicité l'autorisation exigée sauf le commerçant Dhanani Juma.

J'adresse une circulaire aux commerçants les priant de se mettre en règle.-

L'ADMINISTRATEUR DE TERRITOIRE.-
DE MAN.J.